



---

# RAPPORT ANNUEL ET COMPTES

# SDJ

# 2015

---



## TABLE DES MATIERES

---

	Pages
Rapport annuel 2015 et statistiques .....	1 - 6
Rapport de l'organe de révision .....	7
Comptes 2015 .....	8 - 15
➤ Comptes SDJ 2015 charges	
➤ Comptes SDJ 2015 produits	
➤ Comptes médecins-dentistes privés 2015	
➤ Comptes consolidés 2015	
➤ Résultat de l'exercice 2015	
➤ Participation financière des pouvoirs publics pour 2015	
➤ Bilan 2015	



# RAPPORT ANNUEL

Soins Dentaires à la Jeunesse ou désignés ci-après sous **SDJ**

Comme annoncé au printemps 2015 et décrit dans le rapport annuel 2014, SDJ a procédé à l'achat des surfaces nécessaires pour la clinique de Monthey en juin de 2014. Durant l'automne, toutes les transformations ont été préparées, le budget défini, le financement sécurisé et le plan d'aménagement de la clinique établi.

Les travaux effectifs ont débuté en janvier 2015 et ont pu être terminés dans les délais fixés, en fin juin 2015. Grâce aux compétences de notre architecte et de l'engagement des entreprises (toutes locales), les transformations se sont déroulées sans aucun problème majeur, sans aucun retard et, last but not least, en dessous du budget initial fixé en décembre 2014.

L'aménagement de cette clinique a été réalisé durant les mois de juillet et août 2015 et la clinique a ouvert ses portes le 19 août 2015.

Elle dispose maintenant d'un plateau technique top moderne et offre un accueil qui réjouit les patients et leurs parents.

La clinique est une grande réussite. Elle a été réalisée sans aucun dépassement, bien au contraire le coût total – sans l'achat – est de 8% inférieur au budget. Par ailleurs, nous n'avons même pas dû utiliser la totalité du crédit bancaire que nous avions négocié.

Quelques informations supplémentaires sur la nouvelle clinique et son fonctionnement figurent à l'intérieur du rapport.



## PROPHYLAXIE - PREVENTION - PROMOTION DE LA SANTE

Depuis un certain temps une des préoccupations de SDJ, et de ses éducatrices en santé bucco-dentaires dans les écoles, sont les conseils et informations sur l'alimentation en général – bien évidemment sur les aliments non cariogènes – et particulièrement les recommandations pour les collations. Ces informations et recommandations font partie de notre programme de prophylaxie, tout comme elles constituent un point important du programme du Centre d'alimentation et de mouvement, du Senso 5 et également de celui des infirmières scolaires. Chaque intervenant avait ses propres feuilles de recommandations distribuées aux enfants et aux parents et il en résultait certaines contradictions dans les messages. Pour améliorer cette partie de notre enseignement, nous avons proposé au Centre d'alimentation et de mouvement et à Senso 5 d'élaborer une stratégie commune dans le domaine de l'alimentation. Nous avons eu la chance de rencontrer des partenaires intéressés et très compétents et grâce à leur expérience et leurs compétences particulières nous avons pu réaliser un projet commun qui intègre également les infirmières scolaires.

Nous avons décidé de nous concentrer, dans une première phase, aux enfants de 4 à 8 ans et de n'utiliser qu'un seul flyer avec un seul message, sous forme de bande dessinée, qui favorise l'écoute des sensations alimentaires; le message étant qu'une collation n'est nécessaire à la récré que lorsque l'enfant a vraiment faim



Chaque intervenant, que ce soient nos éducatrices en santé bucco-dentaire, les infirmières scolaires, les nutritionnistes et autres professionnels rattachés au Centre d'alimentation et de mouvement, n'utilise depuis le début 2016 qu'un seul et unique document, soit un flyer destiné aux enfants, et un flyer avec complément d'information pour les parents.

SDJ est heureux d'avoir réussi cette très importante uniformisation de messages, ceci grâce à la collaboration et aux connaissances spécialisées de nos partenaires précités. Les intervenants principaux, nos éducatrices, ont participé à l'élaboration et ont bénéficié, au cours du processus, d'une formation complémentaire pour appuyer les messages donnés par écrit.

Une évaluation aura lieu au courant de l'année 2016 avant de rédiger un projet pour les enfants plus âgés (9 à 15 ans).

\* \* \* \*

## **CLINIQUES – PERSONNEL ET EFFECTIF**

### Cliniques

Après l'assainissement de la clinique de Vouvry et la mise en service de la nouvelle clinique de Monthey, nous sommes en train d'analyser les besoins d'aménagements de la clinique de Sion. Cet aménagement concerne principalement une meilleure répartition de la surface disponible entre les différents services et l'amélioration du flux des patients. Les plateaux techniques et médico-techniques et toute l'informatique étant modernisés régulièrement, donc à jour, aucun investissement n'est prévu dans ces domaines médico-techniques et techniques.

### Personnel et effectif

Durant l'année 2015, le Comité a dû prendre plusieurs décisions pour adapter l'effectif aux besoins changeant de nos cliniques. Le volume de travail pour le laboratoire dentaire baissant, vu les nouvelles techniques appliquées, nous avons dû réduire le nombre de techniciens dans notre laboratoire, par un départ en retraite anticipée. Par contre, le travail administratif dans les cliniques augmente, par contre les exigences au niveau de la stérilisation provoquent du travail supplémentaire. Par ailleurs, nous avons renforcés nos équipes pour bien maîtriser ces tâches. Aussi, nous avons légèrement augmenté l'effectif des hygiénistes particulièrement à la clinique de Sion. Globalement, nous avons 3 postes à plein temps en plus en 2015 par rapport à l'année précédente.

### Fonctionnement de la clinique de Monthey

Cette clinique dispose désormais de 4 fauteuils de traitement, même si le personnel médical reste le même. Avec une surface de 350 m<sup>2</sup>, nous avons dû organiser le fonctionnement en conséquence, en nous appuyant aussi sur les moyens techniques, mais surtout en renforçant le personnel paramédical, administratif et auxiliaire qui entoure l'orthodontiste responsable et le dentiste qui l'assiste. Actuellement, il y a 13 personnes qui travaillent dans cette clinique laquelle intègre un laboratoire. La technicienne diplômée rattachée et responsable du laboratoire effectue tous les travaux demandés par le Dr Nodiot. Ainsi, cette clinique est très efficace et fonctionnelle.

\* \* \* \*

## ACTIVITES : ORTHODONTIE ET SOINS CONSERVATEURS

Le nombre de cas, le montant des subventions légales versées par les communes et le prix moyen du traitement d'un enfant durant toute l'année ont évolué comme suit depuis 2012 :

	Soins conservateurs			Orthodontie		
	nombre de cas subventionnés	Subventions légales versées par les communes Fr.	prix moyen annuel par enfant Fr.	nombre de cas subventionnés	Subventions légales versées par les communes Fr.	prix moyen annuel par enfant Fr.
Privés 2012	13'141		218.00	3'962		1'416.00
Privés 2013	14'860		236.00	4'475		1'441.00
Privés 2014	16'550		226.00	4'681		1'370.00
<b>Privés 2015</b>	<b>16'581</b>		<b>246.00</b>	<b>4'738</b>		<b>1'372.00</b>
SDJ 2012	4'535		194.00	1'983		1'488.00
SDJ 2013	3'869		191.00	2'213		1'431.00
SDJ 2014	3'982		182.00	2'341		1'414.00
<b>SDJ 2015</b>	<b>3'535</b>		<b>208.00</b>	<b>2'388</b>		<b>1'364.00</b>
Total 2012	17'676	1'343'251	212.00	5'945	3'344'738	1'440.00
Total 2013	18'729	1'651'014	227.00	6'688	3'845'713	1'437.00
Total 2014	20'532	1'795'124	219.00	7'022	3'905'957	1'385.00
<b>Total 2015</b>	<b>20'116</b>	<b>1'928'547</b>	<b>240.00</b>	<b>7'126</b>	<b>3'894'869</b>	<b>1'367.00</b>

*Explication :*

**Depuis 2012, nos statistiques distinguent entre les participations légales obligatoires (40%) et la part surobligatoire que les communes versent à titre volontaire, et qui peut changer (diminuer, augmenter ou être éliminée) chaque année. Aussi, à partir de 2012, nos calculs se basent uniquement sur les participations légales afin de pouvoir démontrer correctement l'évolution du système mis en vigueur depuis le 01.01.2012.**

Dans les comptes, page 14, figurent les chiffres exacts pour toutes les participations.

Le nombre de patients indiqué pour l'orthodontie subventionnée 2015 comprend **tous les patients qui suivent un traitement orthodontique et qui ne sont pas encore dans leur 17<sup>ème</sup> année** (subvention accordée pour les enfants jusqu'au 31.12. suivant leur 16<sup>ème</sup> anniversaire).

### Orthodontie et participations pour l'orthodontie subventionnée

L'évolution démontre une stabilisation des cas par rapport à la progression de toutes ces années passées et une nouvelle baisse du coût moyen, ce qui allège la facture pour les communes, par enfant et au total. Cependant, cette stabilisation du nombre de cas traités pourrait toucher à sa fin une fois que les enfants immigrants scolarisés depuis 2013/2014 auront atteint l'âge idéal pour commencer un traitement orthodontique.

Quant à notre volonté de faire exécuter un traitement orthodontique subventionné par un spécialiste reconnu, disposant de l'expérience nécessaire, nous poursuivons dans cette voie, encore plus convaincus qu'avant, à l'aune de certaines expériences à nouveau vécues durant l'exercice 2015. Nous avons constaté un intérêt accru des dentistes omnipraticiens étrangers à prendre en charge des cas d'orthodontie subventionnée. La commission cantonale de contrôle prévoit maintenant des mesures pour surveiller le traitement, son évolution et le coût relatif à certains cas subventionnés, ceci d'une manière indépendante de SDJ. Elle adressera des recommandations à l'organe compétent de SDJ, afin de lui permettre d'intervenir le cas échéant.

En 2015, la répartition des cas subventionnés est restée stable en ce sens qu'un peu plus que 90% des traitements ont été assurés par les 11 spécialistes reconnus et le solde correspondant à 700 cas ont été exécutés par des médecins-dentistes omnipraticiens privés ou travaillant dans une clinique privée.

### **Soins conservateurs et participations**

Nous observons un renchérissement du coût moyen qui est dû principalement à la scolarisation d'un bon nombre d'enfants immigrés. En effet, le nombre d'enfants indigènes a baissé, mais cette baisse a été compensée par l'immigration, du moins dans certaines régions. La nécessité nettement plus importante d'un traitement fait renchérir ce domaine de la médecine dentaire. Les communes voient leur participation augmenter à raison de 9% globalement pour le canton. En détail, nous relevons que les grandes agglomérations de la plaine, et ceci surtout dans le Bas-Valais, doivent supporter une augmentation nettement plus forte que le Haut-Valais ou encore le Centre. Par contre, au sein de la Ville de Sion, la situation est restée identique à l'année passée, tant au niveau du nombre d'enfants qu'au niveau du prix par traitement.

Quant aux coûts facturés par traitement, nous pouvons relever que la progression constatée ces années passée vers un prix moyen plus bas pratiqué par la majorité des médecins-dentistes se poursuit.

### **Subventions des communes**

Les chiffres exacts sur les participations légales et surobligatoires des communes, spécifiquement pour l'orthodontie et pour les soins conservateurs et aussi séparément pour les prestataires privés et pour les cliniques SDJ figurent sur la page 14 des comptes 2015.

## EVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS TRAITÉS, DES PRIX DE TRAITEMENT ET DES PARTICIPATIONS DES COMMUNES 2012 - 2015

	Soins conservateurs			Orthodontie					
	nombre de cas subventionnés	Subventions légales versées par les communes Fr.	prix moyen annuel par enfant Fr.	Charge par enfant pour la commune de domicile Fr.	Evolution en % 2012-2015	Subventions légales versées par les communes Fr.	prix moyen annuel par enfant Fr.	Charge par enfant pour la commune de domicile Fr.	Evolution en % 2012-2015
Privés 2012	13'141		218.00			3'962		1'416.00	
Privés 2013	14'860		236.00			4'475		1'441.00	
Privés 2014	16'550		226.00			4'681		1'370.00	
<b>Privés 2015</b>	<b>16'581</b>		<b>246.00</b>			<b>4'742</b>		<b>1'364.00</b>	
SDJ 2012	4'535		194.00			1983		1'488.00	
SDJ 2013	3'869		191.00			2'213		1'431.00	
SDJ 2014	3'982		182.00			2'341		1'414.00	
<b>SDJ 2015</b>	<b>3'535</b>		<b>208.00</b>			<b>2'384</b>		<b>1'372.00</b>	
Total 2012	17'676	1'343'251.00	212.00	<b>76.00</b>		5'945	3'344'738.00	1'440.00	562.00
Total 2013	18'729	1'651'014.00	227.00	<b>88.00</b>		6'688	3'845'713.00	1'437.00	575.00
Total 2014	20'532	1'795'026.00	219.00	<b>87.00</b>		7'022	3'905'958.00	1'385.00	556.00
<b>Total 2015</b>	<b>20'116</b>	<b>1'928'500.00</b>	<b>240.00</b>	<b>96.00</b>		<b>7'126</b>	<b>3'894'900.00</b>	<b>1'367.00</b>	<b>547.00</b>
Evolution 2012 - 2015 en Fr.	2'440	Fr. 585'249.00				1'181	Fr. 550'162.00		
Evolution 2012-2015 en %	plus 14%	plus 43%				plus 14%	plus 16%		
Evolution 2014 - 2015 en Fr.	- 416	Fr. 133'474.00				104	- Fr. 11'058.00		
Evolution 2014-2015 en %	moins 2%	plus 7%				plus 1.5%	moins 0.3%		

## **RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION**

Comptabilité – fiscalité – révision

Case postale 29  
1966 Bonyre / Ayent

Tél. 027 398 48 88  
079 304 33 84  
Fax 027 398 48 89

[ayent@systemd-vs.ch](mailto:ayent@systemd-vs.ch)



MANAGEMENT & CONSULTING

### **Rapport de l'organe de contrôle à l'assemblée générale de l'association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse**

En ma qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels de votre association pour l'exercice arrêté au 31.12.2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste remplir les exigences légales de qualification et d'indépendance.

La révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable.

J'ai révisé les postes des comptes annuels en procédant à des analyses et à des examens par sondages. J'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes et les décisions significatives en matière d'évaluation. J'estime que mon travail constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, les comptes arrêtés au 31.12.2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts de votre association.

Je vous recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis clôturant avec un capital de CHF 2'154'642 et un bénéfice au bilan de CHF 101'471.

  
Sébastien Délétraz  
Économiste HES / ESCEA

Ayent, le 6 avril 2016

## CHARGES PROPRES A SDJ

	Comptes 2014	Budget 2015	<b>Comptes 2015</b>
<b><i>Prophylaxie</i></b>			
Salaires, charges et matériel subventionné	181'763.32	184'000.00	181'624.33
Matériel non subventionné et frais de formation	24'755.73	25'000.00	25'347.28
Projet prophylaxie avec PSVs			6'000.00
<b>Total prophylaxie</b>	<b>206'519.05</b>	209'000.00	<b>212'971.61</b>
<b><i>Salaires et charges sociales, surobligatoires et annexes</i></b>			
Salaires bruts	3'681'448.45		3'744'921.10
... Paiement indemnités perte de gain par assurances	44'217.00		43'871.20
Salaires nets	3'637'231.45	3'690'000.00	3'701'049.90
Honoraires organes, médecins-dent. conseils et fiduciaire	146'849.65	130'000.00	106'360.00
Frais de déplacement	55'214.00	55'000.00	48'987.00
<i>Charges sociales obligatoires</i>			
Assurances AVS - AI - chômage	231'568.85	240'000.00	237'010.45
Prévoyance professionnelle	306'511.80	306'000.00	294'236.80
Allocations familiales CIVAF	118'440.35	118'000.00	117'018.50
Assurance accident LAA	8'474.75	9'000.00	7'301.70
<i>Charges sociales surobligatoires et autres</i>			
Assurance perte de gain maladie (2015 : rétrocession APG)	23'750.80	23'000.00	7'497.40
Assurance accidents complémentaire (2015 idem APG)	4'490.00	4'500.00	1'112.15
Frais de formation	12'091.25	23'000.00	25'209.95
Autres charges	6'971.75	8'000.00	7'201.75
<b>Total rubrique salaires et charges sociales</b>	<b>4'551'594.65</b>	4'606'500.00	<b>4'552'985.60</b>
<b><i>Matériel médical, paramédical et d'infrastructure des cliniques</i></b>			
Matériel médical orthodontie	263'720.87		236'138.23
Matériel paramédical et d'infrastructure, orthodontie	50'598.47		70'991.90
Matériel médical soins conservateurs	37'144.50		33'849.50
Matériel paramédical et d'infrastructure, soins cons.	15'222.15		12'719.55
Matériel, laboratoires Sion et Monthei	32'582.30		37'691.08
<b>Total rubrique matériel cliniques</b>	<b>399'268.29</b>	410'000.00	<b>391'390.26</b>
<b><i>Autres charges des cliniques</i></b>			
Informatique hardware et entretien	29'325.30	12'000.00	3'089.25
Informatique software et entretien	46'751.45	20'000.00	18'189.35
Informatique consommables	8'231.00	8'000.00	2'970.65
Acquisitions équipements médico-technique et d'infrastructure	63'756.30	35'000.00	36'011.50
Entretien équipements médico-technique et d'infrastructure	39'685.59	40'000.00	35'826.40
Assurances bâtiments, équipements et RC professionnelle	13'999.60	15'000.00	14'002.40
Frais divers des cliniques	359.95		1'275.05
<b>Total rubrique autres charges des cliniques</b>	<b>202'109.19</b>	130'000.00	<b>111'364.60</b>

## CHARGES PROPRES A SDJ

	Comptes 2014	Budget 2015	<b>Comptes 2015</b>
<b><i>Administration de SDJ, direction des cliniques et gestion des mandats</i></b>			
Informatique hardware et entretien	20'812.95	25'000.00	23'868.20
Informatique software et entretien	40'774.59	30'000.00	22'850.60
Informatique consommables	5'853.24	7'000.00	3'683.98
Assurances (commerce et juridique)	6'355.10	7'000.00	6'115.50
Imprimés	8'901.35	18'000.00	13'759.25
Télécommunications	34'289.70	16'000.00	19'335.70
Frais de port	51'237.30	51'000.00	52'319.01
Frais de bureau	9'527.70	13'000.00	17'091.40
Frais de mandats et de représentation extérieurs	25'940.90	25'000.00	27'034.40
Frais contrôles demandes de subventions orthodontie	125'860.00	127'000.00	115'431.60
Autres frais annexes et mandats juridique	1'306.30	3'000.00	4'913.15
<b>Total rubrique administration, direction, mandats</b>	<b>330'859.13</b>	322'000.00	<b>306'402.79</b>
<b><i>Bâtiments et locaux (Sion et autres sites)</i></b>			
Chauffage et éléctricité : Sion	14'338.85	17'000.00	14'431.15
Chauffage et éléctricité : Autres sites	3'204.00	6'000.00	5'728.55
Entretien et équipements locaux et bâtiment : Sion	25'561.70	25'000.00	10'970.25
Entretien et équipements locaux et bâtiment : Monthey			8'202.10
Entretien et équipements locaux et bâtiment : autres sites			
Installations (<Fr. 15'000.-) et entretien installations techniques : Sion	31'765.40	20'000.00	14'151.35
Installations (<Fr. 15'000.-) et entretien installations tech. : Monthey et autres sites			
Frais de location	3'240.00	15'000.00	15'390.00
Frais d'intérêts hypothécaires bâtiment Sion	69'695.00	68'000.00	66'491.00
Frais d'intérêts hypothécaires bâtiment Monthey	8'669.50	17'000.00	17'162.15
Fonds de rénovation, bâtiment Sion	50'000.00	50'000.00	300'000.00
Divers frais bâtiment Sion (impôts, taxes)	4'303.20	5'000.00	3'190.75
Divers frais autres locaux	687.10		373.20
Frais PPE, chauffage et frais annexes clinique de Monthey	11'828.40	20'000.00	19'061.70
Nouvelle clinique Monthey (réserve)	200'000.00		
<b>Total rubrique bâtiments et locaux</b>	<b>423'293.15</b>	243'000.00	<b>475'152.20</b>
<b><i>Frais financiers et de contentieux</i></b>			
Frais de banque (BVR) yc frais et commissions crédit contr. Monthey	23'977.17	24'000.00	30'891.09
Frais de poursuites	20'334.50	22'000.00	20'619.35
Perte sur les débiteurs	16'716.25	15'000.00	11'712.15
Cas spéciaux	45'089.05	35'000.00	34'705.60
TVA	32'101.75	30'000.00	28'193.20
Escompte	-539.59		-5.87
<b>Total rubrique frais financiers et de contentieux</b>	<b>137'679.13</b>	126'000.00	<b>126'115.52</b>
<b>Total des charges</b>	<b>6'251'322.59</b>	6'071'000.00	<b>6'176'382.58</b>

## PRODUITS SDJ

	Comptes 2014	Budget 2015	<b>Comptes 2015</b>
<b>Soins conservateurs subventionnés</b>			
Part des parents	402'881.95		394'388.25
Subventions des communes	327'215.85		316'857.40
<b>Total soins conservateurs subventionnés</b>	<b>730'097.80</b>	710'000.00	<b>711'245.65</b>
<b>Orthodontie subventionnée</b>			
Participation des parents	1'839'370.45		1'810'614.90
Subventions des communes	1'467'085.30		1'438'392.05
<b>Total orthodontie subventionnée</b>	<b>3'306'455.75</b>	3'220'000.00	<b>3'249'006.95</b>
<b>Soins non-subventionnés</b>			
Orthodontie : payé par les parents	1'161'299.90	1'120'000.00	1'130'122.50
Orthodontie : payé par Assurance Invalidité	584'118.05	600'000.00	598'598.60
Soins conservateurs : payé par tiers (assurances, services, parents)	149'245.30	120'000.00	144'525.65
<b>Total soins non-subventionnés</b>	<b>1'894'663.25</b>	1'840'000.00	<b>1'873'246.75</b>
(Total produits cliniques)	<b>5'931'216.80</b>	<b>5'770'000.00</b>	<b>5'833'499.35</b>
<b>Prophylaxie et dépistages</b>			
Salaires et charges, matériel subventionné	181'763.32	172'000.00	181'624.33
Vente de produits en prophylaxie	27'283.60	30'000.00	31'473.50
Honoraires pour dépistages effectués par méd.-dent. SDJ	56'526.40	50'000.00	47'012.00
<b>Total prophylaxie et dépistages</b>	<b>265'573.32</b>	252'000.00	<b>260'109.83</b>
<b>Autres produits</b>			
Vente services du laboratoire au privé	16'095.60		25'461.60
Produits des titres	1'181.29		194.45
Produits administratifs	15'033.05		13'090.00
Communes contrôle demandes de subventionnement	126'090.00		115'560.00
Factoring	251'509.90		258'188.55
<b>Total autres produits</b>	<b>409'909.84</b>	380'000.00	<b>412'494.60</b>
<b>Total des produits</b>	<b>6'606'699.96</b>	<b>6'402'000.00</b>	<b>6'506'103.78</b>
<b>Cash flow</b>	<b>355'377.37</b>	331'000.00	<b>329'721.20</b>

# MEDECINS-DENTISTES PRIVES

---

PRODUITS	Comptes 2014	Comptes 2015
<i>Soins conservateurs subventionnés</i>		
Participation des parents	2'152'831.55	2'350'079.55
Subventions des communes	1'604'616.25	1'760'629.50
<b>Total soins conservateurs subventionnés</b>	<b>3'757'447.80</b>	<b>4'110'709.05</b>
<i>Orthodontie subventionnée</i>		
Participation des parents	3'634'776.70	3'650'176.25
Subventions des communes	2'723'939.85	2'738'119.20
<b>Total orthodontie subventionnée</b>	<b>6'358'716.55</b>	<b>6'388'295.45</b>
<i>Honoraires pour dépistages</i>	124'996.40	141'592.00
<b>Total produits</b>	<b>10'241'160.75</b>	<b>10'640'596.50</b>
<hr/>		
CHARGES		
<i>Honoraires</i>		
Honoraires soins conservateurs	3'757'447.80	4'110'709.03
Honoraires soins orthodontiques	6'358'716.48	6'388'295.23
Honoraires pour dépistages	124'996.40	141'592.00
<b>Total des honoraires</b>	<b>10'241'160.68</b>	<b>10'640'596.26</b>
<i>Perte sur les débiteurs</i>		
Perte sur les débiteurs soins conservateurs	17'784.50	25'509.30
Perte sur les débiteurs orthodontie	14'811.45	12'046.70
<b>Total des pertes sur débiteurs</b>	<b>32'595.95</b>	<b>37'556.00</b>
<b>Total des charges</b>	<b>10'273'756.63</b>	<b>10'678'152.26</b>
<b>Perte</b>	<b>32'595.88</b>	<b>37'555.76</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS

---

<b>PRODUITS</b>	<b>Comptes 2014</b>	<b>Comptes 2015</b>
<i>Soins conservateurs subventionnés</i>		
Participation des parents	2'555'713.50	2'744'467.80
Subventions des communes, part légale	1'795'026.00	2'077'486.90
Subventions des communes, surobligatoire	136'806.10	
<b>Total soins conservateurs subventionnés</b>	<b>4'487'545.60</b>	<b>4'821'954.70</b>
<i>Orthodontie subventionnée</i>		
Participation des parents	5'474'147.15	5'460'791.15
Subventions des communes, part légale	3'905'958.15	4'176'511.25
Subventions des communes, surobligatoire	285'067.00	
<b>Total orthodontie subventionnée</b>	<b>9'665'172.30</b>	<b>9'637'302.40</b>
<i>Soins non subventionnés</i>		
Orthodontie : payé par les parents	1'161'299.90	1'130'122.50
Orthodontie : payé par Assurance Invalidité	584'118.05	598'598.60
Soins cons. : payé par des tiers	149'245.30	144'525.65
<b>Total soins non subventionnés</b>	<b>1'894'663.25</b>	<b>1'873'246.75</b>
<b>Total autres produits</b>	<b>800'479.56</b>	<b>814'196.43</b>
<b>Total produits</b>	<b>16'847'860.71</b>	<b>17'146'700.28</b>
<hr/>		
<b>CHARGES</b>		
Total charges médecins-dentistes privés	10'273'756.63	10'678'152.26
Total charges SDJ	6'251'322.59	6'176'382.58
Amortissements	135'000.00	190'694.80
<b>Total charges</b>	<b>16'660'079.22</b>	<b>17'045'229.64</b>
<b>Bénéfice</b>	<b>187'781.49</b>	<b>101'470.64</b>

## RESULTAT DE L'EXERCICE

---

<b>CALCUL BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	Comptes 2014	Budget 2015	<b>Comptes 2015</b>
Cash flow	355'377.37	331'000.00	329'721.20
Perte des médecins-dentistes privés	32'595.88	35'000.00	37'555.76
Amortissements équipements	35'000.00	35'000.00	38'991.35
Amortissement bâtiments (Sion/Monthey)	100'000.00	100'000.00	151'703.45
<b>Bénéfice</b>	<b>187'781.49</b>	<b>161'000.00</b>	<b>101'470.64</b>

	Comptes 2014	Comptes 2015
<b>Participation des communes aux soins dentaires subventionnés</b>		
Subsides pour les soins conservateurs versés par SDJ aux parents	1'931'832.10	2'077'486.90
Subsides pour l'orthodontie versés par SDJ aux parents	4'191'025.15	4'176'511.25
<b>Total des subsides pour les soins dentaires</b>	<b>6'122'857.25</b>	<b>6'253'998.15</b>
<i>dont part obligatoire légale (40%) versée par toutes les communes</i>	<i>5'700'984.15</i>	<i>5'823'406.45</i>
<i>dont part surobligatoire versée par certaines communes</i>	<i>421'873.10</i>	<i>430'591.70</i>
Frais de contrôle des demandes de subventionnement	126'090.00	115'560.00
<b>Total de la participation des communes aux soins dentaires subventionnés</b>	<b>6'248'947.25</b>	<b>6'369'558.15</b>
<b>Participation du Canton au mandat de dépistage et de prophylaxie</b>		
Dépistages dans les classes	181'522.80	188'604.00
Prophylaxie et enseignement	181'763.32	181'624.33
<b>Total de la participation du Canton aux dépistages et à la prophylaxie</b>	<b>363'286.12</b>	<b>370'228.33</b>

**B I L A N   A U   3 1   D E C E M B R E   2 0 1 5**

---

	2014		2015	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Caisse	1'551.95		783.90	
C.C.P.	110'808.59		119'718.98	
B.C.V. - compte courant	2'106'999.10		1'473'364.05	
Débiteurs	3'528'482.55		3'876'438.71	
Débiteur communes contrôles subvent.	126'090.00		115'560.00	
Débiteur Etat prophylaxie		41'713.88		17'771.67
Actif transitoire	1'676.75		7'001.35	
Assurances sociales	1'736.00			
Garantie locaux			500.00	
Garantie loyer			2'001.45	
BCV tranformations Monthey			46'692.25	
Installations médico-technique	35'000.00		235'000.00	
Immeuble Sion	2'200'000.00		2'100'000.00	
Terrain	774'000.00		774'000.00	
Nouvelle clinique de Monthey : achat et PPE	998'450.55		1'300'000.00	
Créanciers		143'537.95		94'842.46
Créanciers médecins-dentistes privés		2'895'464.61		3'225'946.37
Assurances sociales		107.50		58.00
B.C.V. - Hypothèque (Sion)		1'680'000.00		1'600'000.00
B.C.V. - Hypothèque (Monthey)		600'000.00		1'270'000.00
Crédit LIM Valais (Sion)		320'000.00		280'000.00
Crédit LIM SECO (Sion)		299'000.00		256'000.00
Fonds d'investissement cliniques		1'000'000.00		300'000.00
Fonds de rénovation Sion		370'000.00		370'000.00
Passif transitoire		5'000.00		5'000.00
Petite Association		80'329.60		80'329.60
Provision informatique		50'000.00		50'000.00
Provision cas spéciaux		70'000.00		70'000.00
Provision pertes s/débiteurs		175'000.00		175'000.00
Capital		1'966'860.46		2'154'641.95
Bénéfice de l'exercice		187'781.49		101'470.64
	<b>9'884'795.49</b>	<b>9'884'795.49</b>	<b>10'051'060.69</b>	<b>10'051'060.69</b>

# **S D J**

Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires

Rue de Lausanne 42 – 1950 Sion

027 327 33 20

***www.soins-dentaires-jeunesse.ch***